

**ÉCOLE SAINT-MARC  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019**

*Procès-verbal de la rencontre régulière du 10 octobre 2018*

---

**Étaient présents :**

Véronique Bussières	Présidente
Mickaël Micmacher	Parent - Délégué au CP
Julie Larose	Parent – Substitut au CP
Simon Meagher	Parent
Yosser Ben Achour	Parent
Julie Lecours	Parent-substitut
Pierre-Laurent Boudrias	Parent-substitut
Anne-Sophie Gousse Lessard	Parent-substitut
Jean-Paul Gagné	Enseignant-spécialiste éducation physique
Hélène Gauvin	Enseignante
Bernard Dostie	Enseignant
Geneviève Chaumont Beaudet	Enseignante – substitut
Mylène Lafortune	Psychoéducatrice
Mélanie Bernier	Secrétaire
Chantal Sweeney	Technicienne Service de garde

**Étaient absents :**

Isabelle Plourde Parent

**Invité :**

Sylvain Cléroux	Directeur
Marie-Pier Gagné	Étudiante à l'UQAM – Membre du public
Pierre Nolin	Parent – Membre du public

**1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum et mot de bienvenue**

L'assemblée est ouverte à 18h05, nous avons le quorum.

Sylvain souhaite la bienvenue aux membres du CÉ et propose de faire un tour de table pour permettre à chacun de se présenter.

**2. Élection du président/e et du/de la secrétaire**

Véronique est candidate pour poursuivre le mandat de présidente.

**Résolution 10-10-18-01**

Julie Larose propose la nomination de Véronique Bussières en tant que présidente du CÉ pour l'année 2018-2019. Yosser Ben Achour seconde.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

**Résolution 10-10-18-02**

Véronique Bussières propose la nomination de Yosser Ben Achour en tant que secrétaire du CÉ pour l'année 2018-2019. Chantal Sweeney seconde.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Ajout des points 12.3 Anglais intensif, 13.1 Projet Plein-Air, 13.2 Comités à l'école

#### **Résolution 10-10-18-03**

Véronique Bussièrès propose l'adoption de l'ordre du jour après ajouts, appuyée par Jean-Paul Gagné.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **4. Bons coups à souligner**

-Mylène souligne la reprise du Conseil des élèves dont elle est responsable avec Geneviève et Bernard. La première réunion a eu lieu le 10 octobre.

-Retour de la Brigade Verte grâce à Rosemary Reader, après 8 ans d'absence!

-Très grande implication des parents bénévoles à différents niveaux et des membres de l'équipe-école cette année – Un vent nouveau souffle sur Saint-Marc !

-Bernard salue la communication des infos avant le 1<sup>er</sup> CÉ.

-Participation d'un groupe d'élèves à 'La soirée est encore jeune' avec une chanson.

-Participation de tous les élèves à la Journée de la culture avec le nouveau spécialiste de musique, Louis Beaudoin- de la Sablonnière.

-Bravo au service de garde pour l'organisation de la journée pédagogique du 1<sup>er</sup> octobre, jour d'élections.

Bravo à tous pour ces initiatives !

### **5. Période réservée au public**

2 membres du public sont présents à cette réunion du CÉ :

- **Marie-Pier Gagné**, étudiante à l'UQAM qui assiste dans le cadre d'un cours de son programme.

- **Pierre Nolin**, vient présenter un projet communautaire visant à encourager l'entraide entre des familles dans le besoin et d'autres qui voudraient aider.

200 enfants vivent sous le seuil de pauvreté dans Rosemont.

L'idée de Pierre est de mettre en contact des enfants qui ne déjeunent pas ou déjeunent mal avec des familles qui pourraient les accueillir sur le chemin de l'école. Sa demande : l'avis de CÉ sur son idée et l'aide du CÉ et de l'école pour le recrutement des familles d' « accueil » et des familles montrant un intérêt pour leurs enfants.

Plusieurs possibilités d'organisation : L'enfant pourrait aller prendre son déjeuner dans une famille ou recevoir le déjeuner envoyé par une famille à l'école.

Une fois implantée à Saint-Marc, Pierre voudrait étendre cette initiative à d'autres écoles.

Le CÉ est d'avis de présenter plusieurs contextes au besoin de déjeuner par exemple des parents qui partent trop tôt.

La réponse du CÉ est totalement favorable à cette initiative.

Prochaine étape : Rédaction d'une lettre pour cibler les différents problèmes ou les différentes situations qui font qu'un élève de l'école aurait besoin de déjeuner et également cibler les familles susceptibles d'accueillir ces élèves.

Pierre reviendra présenter le tout au CÉ.

## **6. Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2018**

Changement : dates des sorties du projet Plein-Air : 3 et 10 octobre.

### **Résolution 10-10-18-04**

Véronique Bussièrès propose l'adoption du procès-verbal du 18 septembre 2018 après correction, appuyée par Simon Meagher.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **7. Suivi du procès-verbal du 18 septembre 2018**

Tous les points ont été inclus dans l'ordre du jour.

## **8. Photo de groupe**

À prendre lorsqu'Isabelle sera là.

## **9. Points de discussions et de décisions**

### **9.1 Organisation interne et autres points administratifs du CÉ**

#### **9.1.1 Révision et adoption de la régie interne**

Véronique rappelle que la régie a été revue en 2017-2018 par Simon et elle-même.

Il n'est pas nécessaire de changer le nombre de substituts (2 en 2017-2018 et 3 en 2018-2019) puisqu'il n'était pas spécifié dans la régie.

La gestion des substituts s'effectue par alternance et selon les disponibilités.

Les substituts sont prévenus au plus tard 48h avant le CÉ, à moins de gros imprévu. Julie souligne que tout s'est très bien passé en 2017-2018 pour les remplacements et l'alternance.

### **Résolution 10-10-18-05**

Véronique Bussièrès propose de reconduire la régie interne (version du 05-12-2017), appuyée par Simon Meagher.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **9.1.2 Formation des sous-comités de travail**

Comité cour d'école – Isabelle est absente – à rediscuter

Une visite des architectes de la CSDM est prévue pour la prochaine réunion du 6 novembre.

#### **9.1.3 Déclaration de conflit d'intérêt et vérification des antécédents judiciaires**

-Les nouveaux membres-parents du CÉ doivent remplir le formulaire des antécédents judiciaires.

-Tous les parents et membres du personnel susceptibles d'avoir un conflit d'intérêt doivent le déclarer :

Julie Larose travaille pour le bureau du député de Gouin Gabriel Nadeau-Dubois.

#### **9.1.4 Adoption du calendrier du CÉ 2018-2019**

### **Résolution 10-10-18-06**

Véronique Bussièrès propose l'adoption du calendrier du CÉ tel que proposé, appuyée par Julie Lecours.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **9.2 Budgets**

### **9.2.1 Budget du CÉ - Formation**

Budget formation : 400\$

**9.2.1.1 Bibliothèque des parents** (Cf. Liste des documents destinés aux parents à la bibliothèque)

En 2017-2018, le budget formation du CÉ a été consacré à l'achat de livres disponibles au secrétariat pour les parents de l'école et l'équipe-école.

Toutes les informations et explications nécessaires seront incluses dans l'infolettre du mois de novembre.

**9.2.1.2 Formation – M. Duclos**

Le budget formation 2018-2019 permettra d'inviter M. Germain Duclos, psychoéducateur, pour une conférence destinée aux parents.

L'anxiété de la performance semble être un sujet très intéressant, de l'avis de tous !

Moment de l'année le plus opportun : février, mars, avril, selon les disponibilités de M. Duclos.

**Résolution 10-10-18-07**

Le CÉ décide de consacrer son budget de formation 2018-2019 pour inviter M. Duclos à donner une conférence à l'école Saint-Marc.

Proposé par Véronique Bussières, appuyée par Yosser Ben Achour.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

**9.2.2 Budget du CÉ – Fonctionnement**

**Résolution 10-10-18-08**

Le CÉ décide de consacrer son budget de fonctionnement 2018-2019 aux repas de Noël et de fin d'année.

Proposé par Véronique Bussières, appuyée par Yosser Ben Achour.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

**9.2.3 Présentation du budget-école et fonds 4/9**(Cf Situation financière – Exercice 2018-2019 – Formation générale jeune)

Le fonds n'a pas encore été déposé par la CSDM.

Il n'y a donc pas encore grand-chose à signaler.

Fond4 : 360545\$, en excluant le projet cour d'école.

Plus de détails sur le budget au prochain CÉ.

**9.3 Consultation plan triennal de répartition des immeubles (PTRI) (Cf Plan triennal de répartition des immeubles scolaires 2019-2022 de la CSDM)**

Le PTRI est une planification sur les 3 années à venir de la répartition des bâtiments scolaires par la CSDM.

Il est réparti par quartiers.

La CSDM prépare son plan pendant l'année. Il est adopté par le conseil des commissaires puis soumis aux CÉ pour consultation.

Chaque CÉ dont l'école est directement concernée par le PTRI doit être consulté.

Si l'école n'est pas concernée, son CÉ doit être informé et peut quand même émettre des recommandations.

Par la suite, la CSDM récupère les différentes suggestions pour les inclure ou pas dans son nouveau plan qui est adopté en décembre.

P26 : Locaux sur le territoire de l'école Saint-Marc : le CREP va se vider (occupé par Sainte Bernadette Soubirous) et l'école Sans Frontières va récupérer ses locaux (occupés par Sainte Bibiane).

À la lumière des informations transmises, le conseil d'établissement a choisi de prendre une résolution à ce sujet.

**Résolution 10-10-18-09**

CONSIDÉRANT la situation et les renseignements présentés dans le projet de PTRDI 2019-2022 pour le quartier 8A – Rosemont Ouest;

CONSIDÉRANT que les édifices #288 et #215 se trouvent sur le territoire de l'école Saint-Marc et à moins de 500 mètres de l'école;

CONSIDÉRANT que d'éventuelles décisions sur la vocation des immeubles #288 et #215 pourraient avoir un impact direct sur la population scolaire de l'école Saint-Marc et ultimement sur certains de ses projets pédagogiques;

CONSIDÉRANT que l'école Saint-Marc est en situation de surpopulation scolaire, que son taux d'occupation atteint 115% et que nous manquons de plateaux pour certaines activités, dont l'éducation physique;

IL EST RÉSOLU DE DEMANDER que la Commission de Montréal consulte et implique l'école Saint-Marc dans sa réflexion sur la vocation à donner aux établissements #288 et #215.

Proposé par Véronique Bussièrès, appuyée par Chantal Sweeney.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

**9.4 Mandat à la direction pour Projet éducatif**

**Résolution 10-10-18-10**

Le CÉ donne à la direction pour mandat de retravailler le projet éducatif.

Proposé par Véronique Bussièrès, appuyée par Julie Lecours.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

**9.5 Sorties éducatives et sportives**

**9.5.1. Coût chargé aux parents – 60\$ par année et mesures ministérielles**

La loi oblige la direction à présenter au CÉ les activités qui apportent un changement à l'horaire et celles pour lesquelles des frais seront demandés aux parents.

Dans le but que les activités se poursuivent dans les écoles et que les parents ne payent pas pour ces activités, le Ministère a mis en place 2 mesures :

-7-8\$/élève pour des sorties culturelles

-30/élève - École Inspirante – pour vivre une expérience culturelle, sportive ou scientifique.

Il reste cependant la possibilité de demander une contribution volontaire aux parents – cf exemple/brouillon : Sorties scolaires et activités éducatives

**9.5.2 Dépôt de la planification annuelle**

Repoussé au prochain CÉ.

**9.6 État de situation de l'école Saint-Marc – 28 septembre 2018 – Clientèle**

-583 élèves.

-Pas de classe qui déborde.

-Pas de nouveaux élèves en libre choix.

-Quelques élèves en libre choix qui étaient déjà à l'école.

**9.7 Nomination des membres à la communauté**

Le CÉ n'en voit pas la nécessité pour l'instant et personne n'a montré d'intérêt.

À revoir en cours d'année si le besoin s'en fait ressentir.

## **10. Service de garde**

### **10.1 Informations**

Rien à signaler de particulier.

## **11. Rapport des partenaires**

### **11.1. Représentants de l'OPP**

Yosser résume rapidement la première réunion de l'OPP qui a eu lieu le 9 octobre avec une affluence record !

#### **11.1.1 Planification et approbation des campagnes de financement – équipe-école**

L'équipe-école va se concentrer sur des campagnes de financement caritatives. Chaque cycle va choisir une cause particulière.

Un courrier sera envoyé aux parents une fois la planification terminée afin qu'ils puissent faire la différence entre les campagnes des parents et celles de l'équipe-école.

#### **Résolution 10-10-18-11**

Le CÉ approuve la vente de collations par les groupes de 2<sup>e</sup> année lors de la rencontre des parents le 22 novembre.

Proposé par Véronique Bussières, appuyée par Yosser Ben Achour.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **11.1.2 Planification et approbation des campagnes de financement – OPP**

Véronique résume quant à elle la planification des campagnes de financement prévues par l'OPP pour 2018-2019.

#### **Résolution 10-10-18-12**

Le CÉ approuve les ventes de café équitable, sapins de Noël et huile d'olive Les Trilles par l'OPP.

Proposé par Véronique Bussières, appuyée par Julie Larose.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **11.2 Financement des projets école**

### **11.2.1 Envoi de la lettre d'appel et formation du comité de sélection**

Lettre envoyée le 11 octobre.

Comité de sélection sera formé en temps et lieu.

## **12. Points d'informations**

**12.1. Coordonnées des membres du CÉ** (cf liste des membres du CÉ pour l'année scolaire 2018-2019)

Les coordonnées ont été revues et corrigées par chacun des membres.

### **12.2. Cour d'école – Visite d'un architecte le 6 novembre**

Objectif : terminer les plans d'ici la fin de l'année.

L'architecte amènera avec lui/elle des plans pour consultation.

Véronique propose que le plan initial soit envoyé aux membres du CÉ pour en prendre connaissance ou se le remémorer.

### **12.3 Anglais intensif**

-Tous les élèves de Saint-Marc qui sont recommandés et qui ont une moyenne de 80% seront choisis en priorité.

-Un tirage au sort sera effectué parmi les élèves des autres écoles, sélectionnés selon les mêmes critères.

### **13. Varia**

#### **13.1 Projet Plein-Air**

Jean-Paul résume le projet plein air des 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année.

Auto-financement grâce à des activités organisées à l'école comme les danses et le soccer en parascolaire et des campagnes de financement comme la vente de paniers bio.

La première danse sera organisée le 26 octobre.

#### **Résolution 10-10-18-13**

Le CÉ approuve la tenue des 4 danses organisées à l'école par Jean-Paul Gagné.

Proposé par Véronique Bussières, appuyée par Yosser Ben Achour.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **13.2 Comités au sein de l'école**

Véronique demande un résumé des différents comités qui existent à l'école.

Comités officiels : CPEPE, EHDAA et CÉ

Autres comités : Pédagogique

Vie-école

Étudiants

Perfectionnement

Bibliothèque

TIC

#### **14. Points à l'ordre du jour du prochain CÉ**

- Photo

-Comité cour d'école

-Budget

-Planification des sorties scolaires

-Planification des campagnes de financement de l'équipe-école

-Formation du comité de révision des projets

#### **11. Levée de l'assemblée**

20h15

---

Secrétaire (Yosser Ben Achour)

---

Présidente (Véronique Bussières)